

le sept Du mois de fevrier de l'année mil
 sept cent cinquante trois est né, et le meme
 jour fut baptisé par moy curé soussigné
 marie jeanne joseph prain fille legitime de
 jean baptiste (manouvrier) dans cette paroisse
 et de marie leurence Duplouij le parrain
 a été pierre joseph Duplouij jeune homme
 a marier de cette paroisse, et la marraine
 marie jeanne bauchez jeune fille aussi
 a marier de cette paroisse qui ont signé
 et avec moy le jour, mois, et an que

dessus, comme aussi le pere de la dite baptisé
 mais la marraine et le pere ont posés leurs
 marques ordinaire ayant declarés ne savoir
 écrire de ce interpellés

pierre joseph Duplouij

marie jeanne
 bauchez

jean baptiste
 prain

A. F. B. Kindt prêtre

B.1753.2.7

le sept du mois de fevrier de l'anné mil
sept cent cinquante trois est né , et le meme
jour fut baptisé par moy curé soussigné
marie jeanne joseph prain fille legitime de
jean baptiste (manouvrier dans cette paroisse
et de marie leurence duploux le parrain
a été pierre joseph duploux jeune homme
a marier de cette paroisse , et la maraine
marie jeanne bauchez jeunne fille aussi
a marier de cette paroisse le jour , mois , et an que
dessus , comme aussi le pere de la dite baptisé
mais la maraine et le pere ont posés leurs
marques ordinaire ayant declarés ne scavoir
ecrire de ce interpellés
pierre joseph duploux
marque de + marie jeanne
bauchez
marque de + jean baptiste
prain

A. f. b. Kindt prtre